



DÉPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS
ARRÊTÉ DU PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

CHARGÉ DE FONCTIONS PAR INTERIM

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code général de la fonction publique,

Vu l'arrêté n°01/2025 en date du 17 juin 2025 portant organisation des services départementaux,

Sur proposition de madame la Directrice générale des services départementaux,

Le Président du Conseil départemental,

Considérant la nomination de monsieur Vincent Bastien au poste de directeur de la maison du Département aménagement et développement territorial du Calais au 1^{er} août 2025,

Considérant la vacance de poste,

ARRÊTE :

Article 1 :

A compter du 1^{er} août 2025, monsieur Vincent Bastien, attaché principal, directeur de la maison du Département aménagement et développement territorial du Calais est chargé des fonctions, par intérim, en qualité de directeur de la direction opération grand site de France - pôle aménagement et développement territorial.

Article 2 :

Le présent arrêté sera publié sur le site internet du Département du Pas-de-Calais.

Arras, le 8 août 2025
Pour le Président du Conseil départemental,

Signé électroniquement par
Adeline PENEZ-HANNEDOUCHE, par délégation de
Caroline MEZIERE
Directrice adjointe des ressources humaines